

**Sur l'ensemble de cette première décade de mai, les températures moyennes ne sont que de 0,4°C au-dessus des normales sur le poste de Beauvais, mais alors que les minimales oscillent entre 4 et 10°C soit 2°C en dessous des normales, les maximales ont pris un degré de plus tous les jours et se placent déjà à 2,4°C au-dessus des normales en moyenne et beaucoup plus ces derniers jours. On observe donc des amplitudes thermiques importantes, jusqu'à 21°C ce mardi. En parallèle le déficit pluviométrique persiste, avec un espoir d'averses orageuses la semaine prochaine, c'est-à-dire pas forcément pour tous les secteurs.**

En petites terres on commence à voir quelques dégâts à priori irrémédiables sur des colzas qui ont déflouris très vite avec peu de siliques et des blés qui s'éclaircissent voire semblent vouloir épier en urgence. En bonnes terres la végétation s'est adaptée et l'avenir des cultures va dépendre d'éventuels retours de pluies la semaine prochaine. Des enrouleurs ont été mis en route çà et là sur blé. Un tour d'eau juste avant que les parcelles n'atteignent le point de non-retour peut être très intéressant à l'approche de l'épiaison si la pluie prend le relais ? Dans le cas contraire il sera difficile de tenir jusqu'au bout quand les enrouleurs seront repartis dans des cultures plus exigeantes. On évitera bien sûr d'irriguer pendant la floraison des blés.

### **COLZA**

Le parasitisme a été globalement moins préoccupant cette année, et les maladies, se sont finalement peu développées. Les écarts de rendement attendus tiendront plus à la réserve hydrique des sols. En petites terres la défloraison a été très rapide avec des hampes principales peu garnies et des hampes secondaires qui n'ont pas compensé en situation de stress hydrique précoce. En bonnes terres les siliques sont là, reste à savoir s'il y aura de l'eau pour bien remplir les grains, le PMG étant une composante du rendement très forte pour le colza. Quelques parcelles ayant eu des difficultés d'implantation pourraient par contre décevoir en résistant mal au stress hydrique.

### **BLE**

#### **Toujours la rouille jaune (risque ORANGE sur variétés sensibles)**

Le message reste le même : la rouille jaune continue sa progression même en système intégré ou agriculture de conservation normalement moins touchés. Outre les niveaux de résistance variétale qui évoluent, le climat est favorable : en fin de nuit les minimales passent sous le point de rosée ce qui génère une humidité importante, et l'après-midi les températures montent au-dessus des normales sous un ciel souvent voilé ce qui n'est pas favorable à la stérilisation des spores disséminées par le vent. De plus contrairement à la septoriose qui monte de feuille en feuille, la rouille jaune peut attaquer n'importe quelle feuille non protégée y compris la F1 qui contribue à 50% au remplissage des grains, voir une partie de feuille non protégée si elle n'était pas totalement déployée au moment du traitement par exemple. Aujourd'hui on ne peut plus trop parler de gradient entre secteur maritime et plus continental, tous les secteurs de la région sont concernés.

#### **La septoriose est scotchée (niveau de risque VERT)**

La septoriose n'évolue pas car en absence de pluie il n'y a plus de taches en cours d'incubation. Ce qui devait sortir est sorti, il faudrait désormais de la pluie pour relancer les contaminations (pas juste une averse de quelques minutes), et attendre la fin d'incubation pour voir apparaître

de nouvelles taches. On sera souvent déjà autour du début épiaison, ce qui permettra d'envisager une intervention unique à dose réduite voir très réduite. Cela bien sûr en absence de rouille jaune.

### **Stratégies de suivi :**

Vu la pression rouille jaune cette année et le stade des blés, en absence de risque septoriose un suivi rigoureux de la rouille reste nécessaire pour éviter de démarrer les protections septo-rouille préventivement. Sinon, en absence d'observation, statistiquement mieux vaut assurer une protection (risque ORANGE) et commencer son programme sur dernière feuille déployée et plus. Seules 10% des parcelles n'ont pas leur dernière feuille totalement déployée.

Par contre la dose de fongicide de dernière feuille pourra être réduite car les stades avancent assez vite avec 10% de parcelles qui commencent plus ou moins à épier.

Si l'on doit intervenir avant le stade fin gonflement on coupera le programme en deux avec un relai en cours d'épiaison avec une spécialité à base de prothioconazole. En présence de rouille ajouter 20% de dose de strobilurine.

En passage unique (toujours pas de rouille à l'épiaison) passer directement à la solution à base de prothioconazole.

## **BETTERAVES**

### **Bien suivre la situation pucerons verts**

Les pucerons verts sont toujours d'actualité dans les parcelles sans protection sur la semence. On observe désormais des colonies d'aptères signe que les conditions leur sont toujours très favorables : climat, nourriture ... Il est difficile de compter sur les auxiliaires sur ces pucerons car même en faible nombre (donc peu attractifs comme ressource alimentaire) ils transmettent la jaunisse. De plus les contaminations par la jaunisse sont d'autant plus graves qu'elles sont précoces dès le stade 2 feuilles alors que les auxiliaires ne sont souvent pas encore présents.

Utiliser une solution type [Teppeki](#) un peu plus sélective (les pyrèthres sont souvent en échec de toute façon), et idéalement utiliser une rampe de localisation pour économiser un produit cher dont seuls les quelques pourcents qui tombent sur les feuilles de betteraves ont une utilité.

Sur pucerons noirs l'approche peut être différente et plus quantitative. Tant que les niveaux d'infestation ne semblent pas pénaliser la végétation (feuilles recroquevillées) on peut compter sur les auxiliaires pour les réguler naturellement. Evidemment après un traitement sur pucerons verts il faut s'attendre à ce que les régulations naturelles soient plus ou moins perturbées surtout avec un traitement en plein.

### **Economiser l'eau**

Dans les conditions actuelles, chaque millimètre d'eau qui quitte le champ sol doit passer par les betteraves. Le moyen est de réduire drastiquement les pertes par évaporation du sol. La solution est de biner. Outre l'intérêt dans la lutte contre les adventices en conditions sèches, le but est de casser les films d'eau en surface du sol. En effet quand la surface sèche ce n'est pas que l'eau de surface qui quitte la parcelle. En séchant, la surface du sol aspire littéralement l'eau du sol qui s'évapore et ainsi de suite. Dans les parcelles battantes ayant bénéficié de pluies qui ont refermé les lits de semence c'est particulièrement important. L'enjeu rendement peut aller jusqu'à 10 tonnes / ha selon les années et les situations.

### **Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 10 mai 2022 (BSV G.C. N°13), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.**

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, I.Tinoco, S.Wieruszkeski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...). L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

Agrément et garantie assurantielle : la Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF 01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Elle est titulaire du contrat d'assurance N° 05038757W/1001 garantissant notamment la responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytosanitaires. »